



AREVA - Business Group Mines  
BGM/DRES/BES/DAM/ENV

DREAL LIMOUSIN

Site Jourdan  
22, rue des Pénitents Blancs  
87032 LIMOGES cedex

Bessines, le 09/08/2011

:  
:

**Réf :** BGM/DRES/BES/DAM/ENV CE 11/299 - CAS / VBY

**Objet :** Mise en sécurité des travaux miniers souterrains du site de LA VEDRENNE  
(commune d'Egletons - 19)

Madame,

La carte d'aléas miniers réalisée par Monsieur FINE sur l'ancien site minier de LA VEDRENNE avait mis en évidence un risque potentiel d'affaissement des terrains de surface consécutivement à la déstabilisation progressive de la voute d'une galerie située à moins de 20 m de profondeur, en particulier à l'aplomb d'une route départementale et à l'extrémité d'un bâtiment du Centre de Formation.

Conformément à nos engagements formulés dans un courrier en date du 13 janvier 2011, nous vous informons que ces travaux ont été réalisés du 25 juillet au 02 août en concertation avec (réunion commune le 28 juin) :

- la commune d'Egletons (arrêté municipal portant réglementation temporaire de la circulation – cf. pièce jointe),
- le campus AFPA Egletons,
- le Conseil Général de la Corrèze,
- l'Office Public d'Habitat d'Egletons.

Les travaux ont été réalisés en prenant en compte les informations exprimées en retour des demandes de renseignements sur l'existence et l'implantation d'ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques et des déclarations d'intention de commencement de travaux.

Ils ont été conduits par foration (diamètre 150 mm) permettant la reconnaissance de la galerie (cote toit), identification des vides résiduels (existence ou non de remblais) et injection de béton si nécessaire :

**C.F.M.** - Compagnie Française de Mokta

1, avenue du Brugeaud - 87250 BESSINES - Tél. : 05 55 60 50 70 - Fax : 05 55 60 50 86

Siège Social :

33 rue La Fayette - 75009 PARIS - France SA AU CAPITAL DE 6 630 830 Euros - 552 112 716 RCS PARIS

### Rue de Sarran D 142

Trois sondages réalisés à partir du milieu de la chaussée ont permis de constater la bonne tenue du toit de la galerie situé entre 16 et 18 m de la surface. La galerie présente à l'aplomb de la route départementale un niveau de remblayage avec un vide résiduel n'excédant pas 1 mètre. Treize mètres cubes de béton ont été injectés jusqu'à refus.

Un sondage situé en bordure de route, à l'intérieur de l'enceinte du campus AFPA confirme la présence de la galerie à 17,5 m. Cette zone non remblayée précise la hauteur de la galerie (2,6 m). Seize mètres cubes de béton ont été injectés jusqu'à refus.

### Bâtiment campus AFPA

Cinq sondages réalisés en bordure du bâtiment et à l'aplomb d'un parking ont permis d'identifier :

- la présence d'un remblayage intégral de l'extrémité de la galerie située à 18,5 m de profondeur, sur environ 12 m linéaires,
- une galerie de 2,4 m de hauteur non remblayée à hauteur du parking (injection de 17 m<sup>3</sup> de béton jusqu'à refus),
- un vide résiduel très localisé et situé à 2,5 m de la surface sur une hauteur de 5 m, intégralement comblé par injection de 10 m<sup>3</sup> de béton au niveau de l'intersection du parking avec une voie de circulation (sondage S6 bis). L'analyse de la présence de ce vide peut être interprétée comme suit :

♦ le vide mis en évidence par le sondage S6 bis est encadré par deux sondages forés respectivement à 4 m au sud (S6) et 2,5 m au nord (S5) sans vide rencontré. La foration du sondage S5 a mis en évidence une venue d'eau précoce à environ 13 m (pour une venue d'eau au toit de la galerie pour les autres secteurs investigués), et une galerie située à 18 m de profondeur. La remontée du train de tiges a permis de déceler une déstabilisation du toit de la galerie confirmée par un blocage du tubage PVC d'injection de béton à 16 m de profondeur. La présence d'un « vide perché » de 5 m de hauteur, comblé par 10 m<sup>3</sup> de béton (injecté en tête de cavité) conduit à envisager une section limitée à 2m<sup>2</sup> environ. Si l'on exclut l'hypothèse d'un montage non répertorié dans les archives, la seule hypothèse consiste à envisager un glissement des terrains le long d'une fracture avec vidange des produits dans la galerie sous jacente. La déformation de la ligne piézométrique à hauteur de cette fracture corrobore cette hypothèse.

Ainsi, l'ensemble des travaux réalisés ont permis de constater l'absence de risques potentiels au niveau de la voie départementale (vides résiduels très limités et comblés par du béton) et du bâtiment de l'AFPA (présence d'un remblayage intégral). Ils ont, en outre, permis de renforcer la sécurité à hauteur du parking par injection de béton dans un vide très localisé et proche de la surface.

Nous recommandons toutefois d'éviter toute extension de bâti sur les parcelles AZ3 et AZ4 à l'aplomb de cette galerie.

Enfin, nous vous informons que les travaux d'investigation et de confortement si nécessaire du secteur nord (zone de défilage) restent programmés et seront réalisés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'Après-Mine,

**P.J. : 5.**

**Copie :**

- Conseil Général de la Corrèze – 9, rue R. et E. FARGE – 19005 TULLE cedex  
A l'attention de M. MOULARA
- AFPA – Route de Sarran – 19300 EGLETONS
- Mairie d'Egletons - 20, Place des anciens combattants - 19300 EGLETONS.